## Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

## Le 05 novembre 2018

La répartition pharmaceutique est un maillon essentiel assurant la qualité et la disponibilité des médicaments partout en France. Ce modèle est aujourd'hui menacé. Il pourrait priver, à terme, certaines populations, notamment rurales, d'un accès égal et de qualité aux médicaments. Le député Hervé Saulignac a alerté la Ministre de la Santé sur cette question essentielle.

La répartition pharmaceutique est indispensable à notre système de santé : astreinte assurée les week-ends et jours fériés, obligation de détenir 90 % de la collection de médicaments, de disposer de quinze jours de stock de chaque référence et de livrer dans toute la France en moins de 24 heures. Elle permet de diviser par trois l'impact des ruptures d'approvisionnement et distribue quotidiennement plus de 6 millions de boîtes de médicaments.

Toutefois, ce modèle est aujourd'hui menacé. Les ressources de la répartition pharmaceutique ont diminué de 17.6% en dix ans. En effet, la répartition pharmaceutique étant rémunérée sur le niveau de prix du médicament, son chiffre d'affaires est érodé par la montée en charge des médicaments génériques, la baisse du prix du médicament, l'augmentation de la vente désintermédiée et la complexification de la distribution de certains médicaments.

Si la situation persiste, les territoires – notamment ruraux - risquent une fracture grave et durable en matière d'offre de santé. En l'absence de répartiteurs, les pharmaciens devraient gérer leur approvisionnement en médicaments auprès de plusieurs centaines de fournisseurs ce qui sera certainement impossible pour nombre d'entre eux.

Il n'est pas envisageable que, demain, certaines pharmacies ne soient plus approvisionnées notamment dans les petites communes, privant ainsi certaines populations d'un accès égal et de qualité aux médicaments.

Aussi, particulièrement sensible à cette problématique **Hervé Saulignac a interpellé Madame la Ministre des solidarités et de la santé** pour alerter le Gouvernement sur cette problématique croissante et ses conséquences dans les territoires ruraux.

Contact presse: Floriane Pévérelli - 06 75 14 46 33